



Principes fondamentaux pour un Service Citoyen

Nous¹, organisations de la société civile ou organismes publics, demandons la mise sur pied en Belgique d'un Service Citoyen institutionnalisé à grande échelle. Nouveau temps social pour les jeunes, le Service Citoyen permet de leur transmettre l'envie de vivre en société et de participer à sa construction. Ce projet de mobilisation de la jeunesse, résultat d'une politique transversale ambitieuse, renforcera la cohésion sociale et le vivre ensemble en créant une nouvelle dynamique sociétale. Nous nous accordons et défendons ensemble les Principes fondamentaux suivants :

Une vraie étape de vie

Le Service Citoyen est un nouveau temps social renforçant le développement personnel et l'implication des jeunes dans la société. Le Service Citoyen constitue un engagement à plein temps d'une durée continue de six à douze mois.

Un Service Citoyen accessible à tous les jeunes

Affichant une vocation universelle, le Service Citoyen est proposé et accessible à tous les jeunes de 18 à 25 ans et leur assure les moyens de subvenir à leurs besoins pendant cette période.

Tirant parti des expériences existantes

Le programme générique s'inspire de l'évaluation et du développement des expériences belges et étrangères de ce type de dispositif pour construire un Service Citoyen de qualité et de grande ampleur.

Au service de missions d'intérêt général

Le Service Citoyen est centré sur des missions répondant à de réels enjeux de société (sociaux,

environnementaux, culturels, etc.) et qui constituent une contribution utile pour les organismes d'accueil et leurs bénéficiaires.

Un temps d'apprentissage, de formation, d'orientation et d'ouverture

Tout en restant principalement un temps consacré par les jeunes à servir l'intérêt général et un temps d'apprentissage actif de la citoyenneté, le Service Citoyen les encourage à avancer dans leur projet personnel. Le Service Citoyen permet aux jeunes de mobiliser et d'acquérir des compétences diverses (sociales, manuelles, relationnelles, intellectuelles...).

Une expérience collective et un temps de brassage social et culturel

Le Service Citoyen doit impérativement favoriser le brassage social et culturel. Afin d'encourager l'entraide, la complémentarité, la solidarité, la responsabilité, le Service Citoyen inclut des temps de rencontres, d'échanges entre jeunes de tous horizons, entre générations et des expériences collectives. Il doit être considéré comme une double opportunité : construire et se construire.

Un temps reconnu et valorisé par un véritable statut

Ce temps donné à la collectivité voit sa reconnaissance prouvée par un certificat de participation ainsi que par l'ouverture de droits et avantages (statut, dispense de recherche d'emploi, sécurité sociale, assurances...). L'expérience fait l'objet d'une valorisation permanente par l'ensemble des acteurs sociétaux, tant privés que publics.

Un dispositif fédérateur

Soutenu et mis en œuvre par les autorités publiques, le Service Citoyen constitue un projet fédérateur associant dans sa mise en œuvre l'ensemble des parties prenantes : Institutions publiques mais aussi collectivités locales, associations, représentants des jeunes, partenaires sociaux, entreprises...

Sur base de ces Principes fondamentaux, nos organisations se mobilisent pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé à grande échelle en Belgique.

¹ Aujourd'hui, plus de 300 membres caractérisés par une très grande diversité : Conseil de Jeunesse, Vlaams Jeugstraad, La Croix-Rouge de Belgique, Groep Intro, Minderhedenforum, plusieurs CPAS, Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique Francophone, De Brusselse Jeugdhuizen, Natagora, Natuurpunt, plusieurs Parcs Naturels, Fondation pour les Générations Futures, Institut d'Écopédagogie, Réseau IDée, Bon, D'Broej, Réseau Solidarcité, Asmae, plusieurs Organisations de Jeunesse, Compagnons bâtisseurs, Dynamo, Service Civil International, Union francophone des magistrats de la jeunesse, plusieurs AMO, AFS programmes interculturels, Volont'R, JES, Samenlevings opbouw, Espace Environnement, Jardin botanique de Meise, ATD Quart-monde, Hôpital Brugmann, Cinéma Galeries, Fedasil, Ferme Nos Piliers, plusieurs CRIE, ACIS, de très nombreuses maisons de repos, de nombreux Centres Culturels, théâtres ...